

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2019**

**Présents** : Mmes Leber N., Hanosset M., Bellier M.O., et Lavallard O.  
Mrs Dovergne A., Duponchelle E., Damay D., Senée F. et Mazurier T

Secrétaire de séance : Mme Hanosset Maryline

### **Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 05 décembre 2018**

Lecture est faite du courrier de Madame Maryline Berthe. Le Conseil Municipal en prend note et accepte la demande de démission de l'intéressée.

#### **I. TRAVAUX SIEP**

Comme il s'y était engagé lors des travaux de renouvellement des compteurs et branchements d'eau Rue Alcius Ledieu et Grande Rue, le Conseil Municipal s'engage à financer les réparations en cas de problème du branchement de Madame Millon sous condition que cette casse ne soit pas due à des travaux de terrassement demandés par les propriétaires du terrain.

**Délib.N° 01 - 06022019 – 80237**

#### **II. INVESTISSEMENTS**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements de 2019 avant le vote du budget primitif 2019 de la commune de Démuin dans les limites indiquées ci-après :

#### **Budget de Démuin**

Chapitres (dépenses)	Désignation chapitres de dépenses	Rappel budget 2018	Montant autorisé (max 25%)
21	Immobilisation corporelles	164 304 €	41 076 €

Article 2151 : 37 750.44 € (Entreprise Boudier )

Article 2135 : 1 277.52 € ( Entreprise Desavoy)  
39 027.96 €

**Délib.N° 02 - 06022019 – 80237**

### **III. INTEGRATION DE CAYEUX EN SANTERRE**

Le Conseil est informé que, suite à la dissolution de la CC Haute Picardie, la commune de Cayeux En Santerre demande son intégration au RPI de La Luce sous condition d'un droit d'entrée et d'une participation au même titre que les communes adhérentes.

Le projet est en attente de la délibération du Syndicat scolaire du RPI de la Luce.

### **IV. ENTRETIEN DES CHEMINS**

Considérant la nécessité d'entretenir les chemins ruraux, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de la SARL ETA MAQUIGNY Cyril pour un montant de 1 720 € HT soit 2 064 € TTC.

**Délib.N° 03 - 06022019 – 80237**

### **V. POINT SUR LES ANIMATIONS**

Le bilan est fait sur les différentes animations (marché de Noël, repas des aînés) – Retour très positif de manière générale

Une bourse puériculture est prévue avec un service de petite restauration – 33 inscrits à ce jour.

### **VI. QUESTIONS DIVERSES**

Travaux Salle des Fêtes

En raison de la rénovation effectuée, il est nécessaire de revoir le règlement intérieur en cas de location.

Eglise

Différents devis sont demandés

Radars pédagogiques

Il est nécessaire de poser un boîtier d'alimentation au niveau du radar pédagogique – Rue de Mézières . Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le devis SICAE pour un montant de 290.12 € HT soit 348.14 € TTC.

**Délib.N° 04 - 06022019 – 80237**

Suite aux conditions météorologiques, il a été demandé à M.tratsaert d'intervenir afin de dégager certaines routes de la commune.

L'acquisition d'un épandeur est envisagée.

La séance est close à 23h et comporte 4 délibérations

**ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

A. Dovergne

M.O. Bellier

M.Hanosset

N.Leber

F. Senée

T.Mazurier

D.Damay

E.Duponchelle

O.Lavallard